

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de LABRUYERE-DORSA, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Julien GODEFROY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Marine ANQUETIN, Thierry BANNER, Julien GODEFROY, Mélanie NEMOZ, Pierre PASCAL, Philippe PEYTAVIN, Béatrice POUPART.

EXCUSES :

Mme Eva BAYET

Théo BURAS donne pouvoir à Mr Thierry BANNER

Henri-Pierre BRANCOURT donne pouvoir à Mme Mélanie NEMOZ

Patricia BRANCOURT donne pouvoir à Mme Béatrice POUPART

Secrétaire de séance : Madame Béatrice POUPART

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 mai 2025,
- Délibération : Choix de la banque pour le financement des travaux de rénovation de la salle des fêtes et l'agrandissement du garage municipal
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20h35

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2025

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil du 14 mai 2025, après discussion, le conseil municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité.

DELIBERATION : CHOIX DE LA BANQUE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES ET L'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été prévu de faire un emprunt pour financer les travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes et d'agrandissement du

garage municipal dont le montant des travaux s'élève à 99 415.78 € HT soit 110 349.18 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer deux prêts : **un prêt à long terme à taux fixe de 70 000,00 €** sur 15 ans et **un prêt relais subventions à taux fixe de 39 700,00 €** sur 2 ans.

Après avoir sollicité plusieurs organismes de prêt, il s'avère que la proposition la plus avantageuse est celle du Crédit Agricole selon les modalités suivantes :

Mise en place d'un prêt long terme - Taux fixe :

- Montant : 70 000,00 €
- Durée : 15 ans
- Périodicité : Trimestrielle
- Taux : 3.98 %
- Frais de dossier : 500,00 €

Mise en place d'un crédit relais - Taux fixe :

- Montant : 39 700,00 €
- Durée : 24 mois
- Périodicité : Annuelle
- Taux : 3.20 %
- Frais de dossier : 500,00 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le projet,
- autorise Monsieur le Maire à mettre en place les financements de ce projet auprès du Crédit Agricole,
- l'autorise à signer tous les documents y afférent,
- s'engage à créer les ressources nécessaires au remboursement de ces financements.

QUESTIONS DIVERSES

➤ TRAVAUX D'EXTENSION DU GARAGE MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'extension du garage municipal ont commencé.

➤ CONSEIL CITOYEN

Les membres du conseil citoyen se réuniront le 28 juin 2025.

➤ **BULLETIN MUNICIPAL**

Le prochain bulletin municipal est en cours de finalisation et va paraître en juillet.

➤ **REPRISE DU LOTISSEMENT LA TUILERIE**

Le dossier est en cours. La mairie attend le rendez-vous avec le Notaire incessamment sous peu .

La séance est levée à 22h45